

"C'est la faute à Bruxelles" dans La Cité (2 juin 1994)

Légende: Le 2 juin 1994, Paul Collowald, ancien porte-parole adjoint de la Commission européenne, décrit dans le quotidien La Cité les relations problématiques entre l'Union européenne et les médias.

Source: La Cité. 02.06.1994. Bruxelles.

Copyright: (c) La Cité

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"c_est_la_faute_a_bruelles"_dans_la_cite_2_juin_1994-fr-3f4451ad-8d60-4b5c-aad8-407858e78bb5.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

« C'est la faute à Bruxelles ! »

L'Europe avait plus ou moins quitté la scène des médias avec les dernières péripéties ayant entouré les ratifications du traité de Maastricht. A l'approche des élections européennes, la revoilà. Mais autrement.

En août 1949, naît la première institution européenne: le Conseil de l'Europe. C'est là que, comme jeune journaliste, Paul Collwald fait ses débuts. Il est alors correspondant du journal *Le Monde* à Strasbourg. Plus tard, il passera de l'autre côté de la barrière et deviendra successivement porte-parole à la Commission, directeur de l'Information à la DG X, et directeur général de l'Information du Parlement européen.

Particulièrement bien placé pour analyser l'image de l'Europe telle que véhiculée par les médias et les hommes politiques, il nous en dresse ici un portrait sans complaisance.

D'une certaine désinformation

Les débats qui ont entouré la ratification du traité de Maastricht ont en quelque sorte rendu l'Europe aux citoyens. C'est un peu comme si, après avoir laissé ronronner la Communauté dans son coin, elle faisait tout à coup irruption dans le champ du débat démocratique. Les ratifications, parlementaires ou par référendum, ont donné lieu à d'innombrables débats, publications, émissions de télévision. Dans la courte histoire de la Communauté, cela ne s'était encore jamais vu. Mais ces débats ont-ils réellement apporté quelque chose aux citoyens?

« Combien d'émissions télévisées n'a-t-on pas vues, surtout en France, avec des présentateurs vedettes, où à la fin les téléspectateurs n'avaient en définitive rien appris? D'un côté, les présentateurs s'amusaient à titiller les hommes politiques, de l'autre, ces derniers faisaient leur petit numéro.

Est-ce ainsi qu'il fallait s'y prendre? Personnellement, j'ai une petite expérience de débats et de séances d'information dans la vie associative. Je m'attache à montrer aux gens qu'ils sont directement concernés par l'Europe. Pour cela, je leur montre les deux bouts de la chaîne: d'un côté l'impact concret de l'Europe dans leur vie quotidienne, et de l'autre, le sens même de la construction européenne. Bien souvent, de tels dialogues changent l'image qu'on se fait de la Communauté. « Un homme qui n'est pas informé est un sujet. Un homme informé est un citoyen », dit Alfred Sauvy. En tant que citoyens européens nous avons des droits. Mais nous avons également un devoir: celui de nous informer. »

L'actualité européenne passe-t-elle vraiment la rampe des médias? On a parlé, toujours au sujet de Maastricht d'un manque d'information de l'opinion publique. Le traité semblait tout à coup tomber du ciel. De longues négociations l'avaient pourtant précédé une année durant. Excepté la grande presse écrite, peu de médias avaient alors relayé cette information. « Les médias, ce sont des entreprises. Il faut vendre. Respecter l'audimat. Ne pas ennuyer ses lecteurs. Il fut une époque où c'était la croix et la bannière pour que l'information européenne arrive à la une des journaux. C'était quasiment impossible parce que l'Europe paraissait trop compliquée et sans intérêt. Je me rappelle de ce que m'a dit un jour le professeur Louis Leprince-Ringuet (ndlr: physicien français, membre de l'Académie française), qui tenait une chronique à la télévision française. Il s'était adressé en ces termes à Pierre Desgraupes, président de la chaîne: « Sur l'Europe, vous ne faites pratiquement rien ». Desgraupes lui a répondu: « Cher Professeur, l'Europe, c'est emmerdant ». Mais si le public est fatigué et si le journaliste trouve que c'est emm..., vous demandez des miracles aux institutions européennes! Elles ne sont propriétaires d'aucun groupe de presse, d'aucune chaîne de télévision. Par contre, lorsque, au sortir d'une réunion du Conseil des ministres, le ministre belge, français ou allemand explique à « ses » journalistes nationaux ce qu'il a gagné pour la Belgique, la France ou l'Allemagne (agriculture, quotas laitiers, automobile...) contre 'Bruxelles' (ndlr: ou contre « Strasbourg »!), l'image qui en ressort pour le citoyen devient purement nationale. Comment voulez-vous avoir une opinion publique européenne dans ces conditions-là? »

Qui a peur des tondeuses à gazon ?

Autre élément de désinformation: les directives de la Commission. Et, surtout, la manière dont elles se font. Ainsi, pour dénoncer la bureaucratie de la Commission, que le député français Philippe de Villiers qualifie de « bruxellocratie irresponsable », on cite volontiers en exemple telle directive européenne sur le bruit des tondeuses à gazon, ou telle autre sur le fromage cru. « Quand donc la Commission cessera-t-elle de faire des directives sur tout et n'importe quoi », s'indigne-t-on. « Ceux qui dénoncent cette bureaucratie prennent bien soin de ne pas expliquer les origines de la plupart des directives européennes, explique Paul Collowald. Celles-ci sont le plus souvent rédigées à la demande des Etats membres eux-mêmes. Ainsi, qui est à l'origine de la directive européenne sur le bruit des tondeuses à gazon ? Ces espèces de dingues du Berlaymont ? Pas du tout ! C'est l'industrie britannique qui voulait se protéger contre les tondeuses japonaises ! Et quelle est l'histoire de la directive européenne sur le fromage cru ? Plusieurs pays nordiques qui fabriquent eux-mêmes du fromage avaient laissé entendre qu'ils pouvaient, en s'appuyant sur des arguments hygiéniques, empêcher le fromage français au lait cru d'entrer chez eux. L'industrie française en a eu vent. Elle a interpellé la Commission au nom de la libre circulation des marchandises. Cette dernière a dès lors examiné les conditions de fabrication du fromage au lait cru, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'obstacles hygiéniques à sa libre circulation. C'est alors que le prince Charles, en visite en France, fait un numéro d'esprit à la télévision pour montrer qu'il veut sauver le camembert tout en se moquant délibérément de la Commission ! Mais que peut donc faire ou dire la Commission avec une telle image ? Elle ne va tout de même pas acheter un spot à la BBC ou à TF1 pour expliquer l'origine de la directive en question ! ? Résultat: aujourd'hui encore, j'entends dire tous les jours que la Commission ne sait plus quoi faire et que pour s'occuper, elle réglemente tout et n'importe quoi. C'est du flagrant délit de l'hypocrisie des gouvernements. » Etienne Davignon, qui fut vice-président de l'Exécutif européen, le soulignait lui-même avec force, lors d'un récent débat européen.

Du bon usage du Livre Blanc

Autre exemple: l'emploi et le chômage. Aujourd'hui, le chômage est la préoccupation n° 1 des Européens. Dans son Livre Blanc pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, l'Exécutif communautaire tente d'apporter une réponse, au moins partielle, à la question du chômage. Faut-il le rappeler: la Commission avait estimé que « la Communauté doit se fixer l'objectif ambitieux mais réaliste de créer au moins quinze millions d'emplois d'ici à l'an 2000 ». Après passage du Livre Blanc au Conseil Ecofin (ministres de l'économie et des finances) et au Sommet de Bruxelles (qui réunit chefs d'Etat et de gouvernement) en décembre dernier, cet objectif chiffré disparaît. « Depuis lors, malgré les efforts de Jacques Delors, à voir la manière dont plusieurs Etats membres traînent les pieds et veulent par exemple écarter la possibilité pour la Communauté de faire de nouveaux emprunts, il est probable que lors du prochain sommet européen à Corfou, les chefs d'Etat et de gouvernement tournent en rond. Lorsque le soir, l'opinion publique verra à la télévision, en quelques secondes, le compte rendu de Corfou, que pensera-t-elle de l'Europe ? Voilà comment se construit l'image de la Communauté ! »

Et la Bosnie ? Là aussi, l'impuissance de l'Europe est montrée du doigt. « L'Europe est morte à Sarajevo », a-t-on entendu. « Revenons-en à la mémoire, répète inlassablement Paul Collowald. Lorsque le 9 mars 1953, Paul-Henri Spaak remet à Georges Bidault (ndlr: président en exercice du Conseil de la CECA) le projet de traité d'une Communauté politique européenne, c'était l'un des articles anticipés de la Communauté européenne de Défense (CED). Ce texte parlait explicitement des affaires étrangères et de la politique de défense européenne ! Or, qui a rejeté le traité CED ? L'Assemblée nationale française ! Alors, au nom du ciel, arrêtons de dire qu'on n'y a jamais pensé. Là encore, on écrit des bêtises tous les jours ! Ce sont les mêmes milieux qui à l'époque étaient contre l'Europe, qui s'indignent aujourd'hui de son impuissance. Mais revenons au présent. Jusqu'au mois de novembre dernier, l'Europe institutionnelle n'avait ni instruments diplomatiques ni instruments militaires pour faire quoi que ce soit en Bosnie. Ce n'est pas une critique ou un jugement, c'est un constat. Depuis que le traité de Maastricht est entré en vigueur, l'Union dispose d'un embryon de politique étrangère et de sécurité commune. C'est dérisoire, peut-être, mais c'est la première fois que dans un texte ratifié et signé, une action devient possible. »

La Communauté y a pourtant cru, à ses recettes anticonflits en ex-Yougoslavie. Il y a trois ans, presque jour pour jour, le président en exercice du Conseil européen affirmait que « s'il y a un problème que l'Europe peut résoudre, c'est celui de la Yougoslavie »... la Communauté se sentait forte. Elle pouvait, pensait-elle, contraindre à la discussion et à l'accord.

« Sans doute peut-on accuser la Communauté de légèreté, d'inconscience voire même de naïveté. Lorsqu'en juin 1991, la troïka est partie à Belgrade, avait-elle en tête qu'elle pouvait réconcilier des ennemis héréditaires? Pensait-elle qu'elle avait dans la poche une recette: « Comment réconcilier des frères ennemis? ». Sans doute était-elle trop naïve. Mais que cela ne nous fasse pas oublier que depuis trois ans, ce sont les chancelleries qui ont tenté d'agir. C'est Paris, Bonn, Londres... que l'Europe diplomatique n'existait pas, je suis le premier à le dire. Mais alors, ne l'accusons pas d'impuissance. »

Changeons une dernière fois de registre. La Communauté européenne compte, on le sait, cinquante millions de pauvres. Or, pour la première fois, le traité de Maastricht précise que « la Communauté et les Etats membres ont pour objectif(s) (...) la lutte contre les exclusions ». La Commission finance des Programmes Pauvreté depuis quinze ans. Ce sont des expériences pilotes sur le terrain, il ne s'agit donc pas d'une politique sociale à proprement parler (celle-ci demeure très largement de la compétence des Etats membres). La Commission a récemment proposé de doubler les sommes pour le prochain programme Pauvreté 4. Or en avril dernier, les Allemands se sont opposés à ce nouveau programme en vertu du principe de subsidiarité. En d'autres termes: de quoi se mêle la Communauté? « Un Programme Pauvreté qui vise à favoriser un travail de terrain contre l'exclusion sociale n'est quand même pas un scandale au regard du principe de subsidiarité, s'exclame Paul Collowald. Pourquoi n'a-t-on pas, le soir même, interviewé à la télévision Jean Tonglet, délégué du mouvement ATD Quart-Monde auprès de la Communauté? Ç'aurait été un sujet formidable: ATD, le David, faisant la leçon au Goliath allemand ! »

« Sur des sujets de grande actualité, conclut-il, le talent des journalistes pourrait rejoindre l'intérêt de l'opinion publique pour les vrais problèmes » A méditer...

Entretien: Christophe Degryse